



La communauté de communes Chinon Vienne et Loire se situe en Indre-et-Loire aux confins de trois régions : Centre Val de Loire, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine.

Forte de 24 000 habitants, elle regroupe 19 communes : Chinon, Beaumont-en-Véron, Chouzé-sur-Loire, Avoine, Huismes, Savigny-en-Véron, Rivière, Saint-Benoît-la-Forêt, Anché, Candès-Saint-Martin, Cinais, Cravant-les-Côteaux, Couziers, La Roche-Clermault, Lerné, Marçay, Saint-Germain-sur-Vienne, Seully, Thizay.

Contact : Communauté de communes Chinon Vienne et Loire

Adresse
32 rue Marcel Vignaud
37420 Avoine
Tél. 02 47 93 78 78
Courriel : Info@cc-cvl.fr
Site Internet : chinon-vienne-loire.fr

Le point de vue de l'Assemblée délibérante de la Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire

Le premier mégawatt heure d'origine nucléaire a été produit sur notre territoire, aux confins de la Loire et de la Vienne, en 1963, par le réacteur Uranium Naturel Graphite Gaz Chinon 1 : c'était le début d'une longue et fructueuse aventure commune.

Le territoire a ainsi accueilli l'atome dans une de ses toutes premières réalisations civiles. Un lien particulier s'est tissé et consolidé avec le temps entre la centrale et son territoire d'implantation. Nous sommes porteurs de cette histoire, nous sommes un territoire d'énergie, un territoire d'énergie décarbonée, un territoire engagé dans l'aventure industrielle et nous souhaitons le rester.

La centrale est un atout majeur : il est vecteur d'emplois industriels et techniques, il alimente la dynamique sociale et associative et permet le développement d'équipements publics de qualité au bénéfice des habitants.

Nous considérons que le progrès technologique doit permettre de faire face aux évolutions de la consommation d'énergie tout en contribuant à la sortie de toute dépendance aux énergies fossiles génératrices d'émission de CO2.

C'est pourquoi nous souhaitons accompagner une nouvelle étape de notre histoire énergétique en accueillant des réacteurs nucléaires de nouvelle génération.



Poursuivre une histoire de plus de 60 ans avec la centrale nucléaire, acteur de long terme structurant pour le territoire

Une longue et fructueuse histoire.

Dès 1963, les premiers MWh ont été produits par le réacteur dit Chinon 1, également connu sous le nom de « La Boule » qui a fonctionné jusqu'en 1973. 2 autres réacteurs de la filière Uranium Naturel Graphite Gaz ont par la suite été exploités sur ce même site (Chinon A2 : 1965-1985 et Chinon A3 1966-1990).

Par la suite ce sont 4 réacteurs de la filière à eau pressurisée qui ont été mis en service entre 1982 et 1988.

Nous avons également accueilli dès 1964 l'Atelier des Matériaux Irradiés, installation de recherche et d'expertise unique et dont le rôle a été fondamental dans la réussite du parc nucléaire français. Un nouveau laboratoire modernisé, le Lidec, a pris le relais depuis 2014.

Le Groupe Intra, qui développe des robots d'intervention suite à un accident nucléaire est également implanté à Avoine depuis de nombreuses années.

Le territoire a su créer les conditions pour accueillir, depuis 2020, le démonstrateur EDF pour le démantèlement des anciens réacteurs.

Un lien de transparence et de confiance réciproque

Depuis l'implantation des premières installations nucléaires en 1957, les élus municipaux et communautaires ont construit avec la centrale un partenariat étroit fondé sur la transparence, l'information et le développement du territoire dépassant à ce titre le périmètre de la Communauté de communes (voir infra).

En outre, le CNPE et la Communauté de communes sont engagés dans de nombreux projets à fort impact : développement de formations spécifiques dans les lycées locaux, participation à la mise en place du plan de mobilité du territoire, participation à des aménagements structurels comme la construction en 2022 d'un giratoire...

Une terre d'implantation d'entreprises qui disposent de nombreuses compétences dans les métiers du nucléaire

Si le territoire chinonais a permis l'éclosion de la filière industrielle nucléaire, il constitue aujourd'hui un pôle d'excellence dans de nombreux domaines :

- Formation aux métiers du nucléaire (TRIHOM,...)
- Entreprise spécialisée dans l'intervention robotique en cas d'accident nucléaire
- Le démonstrateur EDF pour le démantèlement des anciennes centrales graphite gaz
- Le laboratoire nationale LIDEC
- Les sous-traitants spécialisés (ORANO, ALTRAD-ENDEL...)

Une terre d'implantation d'entreprises qui bénéficient des apports de la centrale

En plus des emplois induits par les activités de la centrale et de ses employés, le réseau de chaleur émanant du CNPE a permis l'installation d'entreprises extérieures à la filière (plus de 350 emplois).

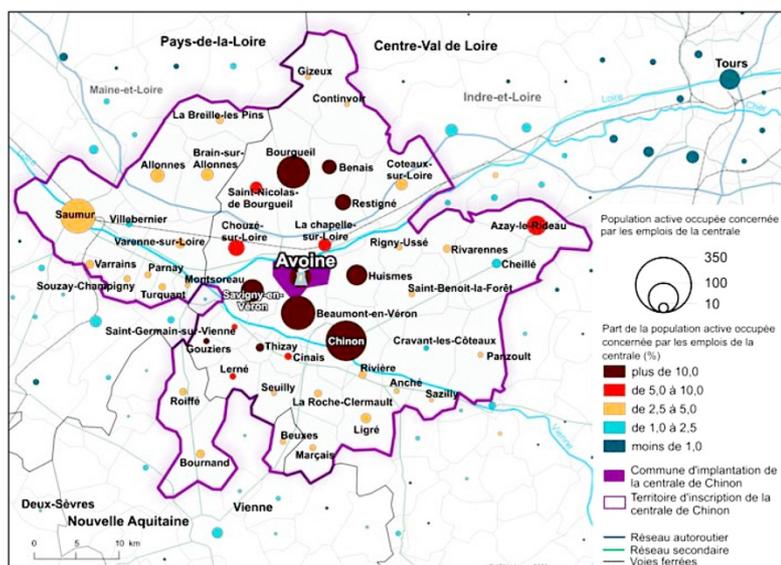
Un territoire qui s'enrichit naturellement de services publics de qualité auprès de la population

La centrale a permis de bénéficier du maintien d'infrastructures aujourd'hui disparu dans de nombreux territoires ruraux :

- La gare ferroviaire de Port-Boulet,
- Un réseau routier de qualité,
- Une caserne de pompiers de proximité sur la commune d'Avoine...

Et un développement fort des services publics. Ainsi, la Communauté de communes fonctionne comme une agglomération de 50 000 habitants. Les services sont nombreux et équivalents à ceux d'un centre urbain :

- Une collectivité locale composée de plus de 350 agents et aux missions multiples
- L'une des premières maisons de santé pluridisciplinaire universitaire (MSPU) en France suivie par la construction et la gestion de quatre autres MSP
- Un accueil des petits et des grands en disposant d'un réseau de crèches et d'accueil de loisirs de qualité
- Une programmation culturelle riche et variée tant par la Communauté de communes que par ses communes membres
- Un réseau de médiathèque et de bibliothèques couvrant son territoire
- Deux équipements aquatiques permettant l'apprentissage de la natation à proximité des établissements scolaires
- Des clubs sportifs de haut niveau (Gymnastique, Football, Rugby...)



Sources : Insee, appariements CLAP-DADS-FEE-RP 2015 ; EDF, salariés et commandes 2016

- Une offre de transport en commun en milieu rural existant depuis plus de 30 ans
- La création d'une police municipale intercommunale assurant la sécurité, la salubrité et la tranquillité publique inscrite dans le développement de la culture du risque.
- Ces services, grâce notamment à la centrale, sont rares et précieux pour un territoire rural et ses habitants.

d'assainissement sur un territoire rural permettant une gestion publique locale plus efficiente.

- En matière de préservation du patrimoine naturel : en particulier par la gestion des trois espaces naturels sensibles, la réserve naturelle régionale du Marais de Taligny, le classement du site Confluence, l'espace Natura 2000 et le site patrimonial des guerres picrocholines

Une parfaite intégration de la centrale dans un environnement préservé

La centrale de Chinon est caractérisée par son intégration paysagère réussie au sein du Val de Loire.

Notre situation privilégiée, au cœur du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine et située dans le Val de Loire classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco, confirme la parfaite intégration de la centrale dans un environnement préservé.

Consciente de la fragilité de son environnement, la Communauté de communes soutient un développement durable depuis plusieurs décennies :

- En matière de préservation de ressources : le réseau de chaleur issu de la centrale nucléaire et la création d'une régie intercommunale d'eau et

Un développement économique majeur en complément des filières agricoles, viticoles et touristiques.

L'écosystème économique ne s'appuie pas seulement sur le développement de la filière nucléaire mais recherche également à assurer le développement d'autres secteurs d'activité (viticulture, tourisme, agriculture, restauration...).

Tout cela conduit à créer une réelle solidarité au sein du territoire, celle-ci se renforçant au fur et à mesure du développement de la centrale.

Plusieurs générations ont porté cette histoire industrielle qui a impliqué la plupart des familles du Chinonais et permis un développement économique majeur à côté des filières agricoles, viticoles et touristiques.

Une instance élue localement engagée pour le développement de la filière nucléaire et pour assurer la pérennité de l'écosystème de Chinon Vienne et Loire :

L'ensemble des élus municipaux et communautaires ont participé à l'élaboration du projet de territoire 2020-2032.

Ce dernier contient une politique prioritaire consacrée à l'animation d'un écosystème économique ambitieux, dont la promotion et le soutien au développement de la filière nucléaire.

L'adoption à l'unanimité du Conseil communautaire de ce projet de territoire en juillet 2021 montre le vif attachement à la filière nucléaire et la volonté des représentants démocratiques locaux de soutenir l'attractivité industrielle autour du nucléaire. Au-delà de l'acceptabilité par la population de la présence d'une centrale nucléaire, les élus locaux de Chinon Vienne et Loire soutiennent la construction de nouveaux réacteurs sur les sites d'implantation existants.

Un territoire impliqué dans la lutte contre le changement climatique

Inscrit dans son plan Climat air énergie territorial dès 2019, un forum public sur la place du nucléaire dans la transition énergétique s'est tenu au mois de décembre 2022 et a permis de conforter les élus dans le choix de développer la filière du nouveau nucléaire afin de lutter contre le changement climatique (déchets, sûreté, futur énergétique, type de futur nucléaire).

Un territoire dynamique et solidaire grâce à la filière nucléaire

Si la Communauté de communes dispose d'un potentiel fiscal élevé, c'est en lien étroit avec la production d'énergie décarbonée sur le territoire national. Cette richesse fiscale ne se retrouve pas que dans les services publics proposés sur son territoire. Elle bénéficie aussi aux territoires voisins par un égal accès pour ces habitants aux équipements publics gérés par la collectivité.

En outre, la Communauté de communes et ses communes membres participent à la péréquation horizontale nationale à hauteur de 2,5 M€ par an.

Il est important de rappeler que cette solidarité financière ne pourrait exister sans la présence de la centrale nucléaire.

CONCLUSION

Considérant les enjeux de l'avenir énergétique de notre pays, nous sommes conscients que la filière nucléaire est appelée à jouer un rôle indispensable dans le cadre de la transition énergétique.

Fort d'une longue histoire construite ensemble, marquée par la confiance réciproque et porteuse de dynamisme au bénéfice de ses habitants, notre territoire est un exemple de l'impact positif d'un site nucléaire sur la vitalité d'une collectivité locale. Les implantations industrielles de ce type sont un atout essentiel dans l'aménagement des zones rurales de notre pays.

Nous sommes donc tout à fait favorables à l'engagement de la construction de six nouveaux réacteurs EPR et souhaitons que ce soit le prélude à un programme plus ambitieux au sein duquel le territoire de Chinon Vienne et Loire, pionnier dans son soutien à l'énergie nucléaire, trouve sa place. Par la voix de ses élus qui ont adopté le 5 décembre 2021 à l'unanimité une motion dans ce sens, la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire affirme que la filière nucléaire participe à l'attractivité du territoire et qu'elle permettra d'assurer le développement de notre écosystème économique ambitieux par la construction de réacteurs nucléaires nouvelle génération.

